

# EXOSTAR

## DETARTRANT EXOTHERMIQUE

### PROPRIETES

**EXOSTAR** s'utilise dans l'industrie alimentaire, dans le bâtiment ainsi que pour l'entretien général.

Le système IVD, « **Indicateur Visuel de Dosage** » simplifie l'utilisation du produit.

Les changements successifs de couleur permettent de régler la concentration et la température du produit en fonction des besoins de l'utilisateur, ce qui améliore l'efficacité du produit par rapport à un détartrant traditionnel.

**EXOSTAR** est un liquide limpide, très actif, qui permet l'élimination du tartre et du calcaire, ainsi que les traces de rouilles.

**EXOSTAR** permet la dissolution des laitances, efflorescences, résidus de ciment.

**EXOSTAR** est efficace pour rénover les murs et sols neufs ou anciens en les décontaminant des traces de rouille, grisaille et oxydations diverses sur des surfaces telles que le béton, terrasses en pierres naturelles, carrelages extérieurs, marbre non polis, comblanchien et tous produits en pierre d'aménagements extérieurs, dallage, pavés, bordures. etc...

**EXOSTAR** élimine les dépôts de calcaire que l'on trouve sur les plages de piscines et les coquillages sur les coques de bateaux.

### CARACTERISTIQUES

- Aspect -----liquide limpide
- Couleur -----jaune
- Densité -----1,597 +/- 0,020

## INDICATEUR VISUEL DE DOSAGE

Réaction Exothermique :  
Gagne en Efficacité



### UTILISATIONS

**EXOSTAR** est utilisé pour des opérations de détartrage qu'elles soient simples ou puissantes.

**EXOSTAR** est utilisé pour le détartrage de matériels alimentaires, le détartrage de percolateurs, cafetières ...

**EXOSTAR** est utilisé pour le détartrage des laves vaisselle, des laves linge...

**EXOSTAR** est utilisé pour le détartrage des circuits, le détartrage des canalisations.

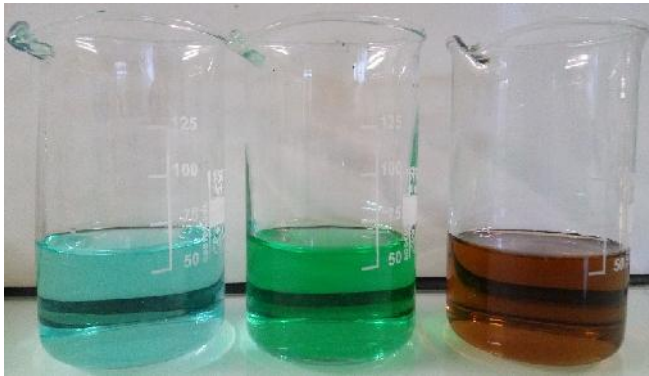
**EXOSTAR** est utilisé pour le nettoyage des sols de garage en ciment et la préparation des sols avant peinture.

**EXOSTAR** est utilisé pour la rénovation des carrelages (tomettes, pierre, plages de piscines...)

### UTILISATEURS

**EXOSTAR** est à utiliser par les professionnels. Plombiers, services d'entretien dans l'industrie, l'hôtellerie, restaurant, lieux publics et toutes sociétés de services et de maintenance, entreprise du bâtiment ....





## MODE D'EMPLOI

Verser doucement le **EXOSTAR** dans l'eau et non le contraire (à cause de la vivacité de la réaction) et jusqu'à l'apparition de la couleur **bleu à vert** (40-50°C) pour un entretien préventif des canalisations et progressivement jusqu'à obtenir la couleur **orange** pour les interventions demandant un détartrage immédiat. La couleur **orange** est l'indicateur visuel indiquant que l'on a atteint plus de **70°C**, soit la température idéale permettant de dissoudre efficacement le tartre. Puis rincer à l'eau afin de passer progressivement de l'**orange** au **vert** au **bleu** puis à l'**incolore**, l'incolore étant la couleur indiquant la neutralisation complète des installations.

L'utilisation du produit sur des matériaux poreux ou absorbants peut, après rinçage, laisser une couleur bleu clair : pierres tendres, joints de carrelage, résines polyester, certains plastiques... Cette couleur, élément de sécurité, indique que ces matériaux sont encore imprégnés d'acide, et risquent donc de se détériorer dans le temps. Dans ce cas, il est conseillé de neutraliser les acides emprisonnés par aspersion d'une solution alcaline (**ELYTE NM**), qui va pénétrer, et neutraliser le matériau. Aussi longtemps que la couleur bleue persiste, la neutralisation n'est pas assurée.

**EXOSTAR** n'attaque pas les caoutchoucs, le P.V.C, les métaux lourds (plomb.)  
**EXOSTAR** attaque le zinc, le fer, certaines fontes et certain cuivre mais n'a pas d'action sur le plomb.  
**Ne pas utiliser EXOSTAR dans les canalisations en aluminium ou en métal zingué.**

Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

## CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

**EXOSTAR** entraîne une réaction très exothermique au contact avec l'eau.  
Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.  
Ce produit craint le gel. A conserver à une température supérieure à 5°C.  
Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

## CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.  
Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

